

"Aménagement

7 nouvelles classes et un AES à La Tour

La croissance démographique entraîne une hausse continue du nombre d'élèves à Bulle. Pour y répondre, la Ville planifie trois nouvelles écoles de quartier (Pâla, Terraillet, Ferrage), avec salles de gymnastique et accueil extrascolaire (AES), entre autres. Les crédits pour les concours et études ont été acceptés en décembre 2025 par le Conseil général, pour des réalisations prévues entre 2028 et 2033, selon le développement des quartiers.

D'ici là, la Ville adapte ses infrastructures aux besoins immédiats. Après l'ouverture de neuf classes et d'un AES en 2022 à la rue du Château-d'En-Bas 33, sept nouvelles classes et un AES ouvriront à la rentrée 2026 à La Tour-de-Trême, sur l'ancien site des services techniques communaux (image de synthèse de «La Tourrelle», actuellement en construction).



Révision générale du PAL: une première étape franchie avec la population

Engagée en 2025, la révision générale du Plan d'aménagement local (PAL) de la Ville de Bulle a franchi une étape importante avec la fin de sa phase de diagnostic participatif. Cette démarche, qui associe étroitement la population, permet de mieux cerner les besoins et les attentes pour l'avenir de la commune.

En vigueur depuis plus de quinze ans, le PAL constitue le document de référence en matière de planification territoriale. Il définit les règles encadrant la construction et l'organisation du territoire communal, conformément au cadre légal et aux planifications supérieures. Sa révision s'avère aujourd'hui nécessaire pour répondre aux enjeux actuels: évolution démographique, développement urbain harmonieux et durable, attrac-

tivité du territoire, dynamisme économique, création de logements, renforcement du lien social, promotion des mobilités alternatives ou encore adaptation aux changements climatiques.

UN DIAGNOSTIC ÉTABLI AVEC LA POPULATION

Afin d'alimenter cette réflexion, la Ville de Bulle a mis en place une démarche participative ouverte à toutes les personnes fréquentant le territoire communal. Celle-ci vise à identifier les besoins et les attentes de la population afin de préciser les objectifs du PAL et, ainsi, d'orienter les futurs projets sur le territoire communal.

La démarche participative a débuté en septembre 2025 par une séance d'information publique à l'Hôtel de Ville, réunissant plus de 150 participant-e-s. Dans la foulée, un sondage en ligne structuré selon différentes échelles territoriales a permis de recueillir plus de 800 réponses. Les contributions ont offert un éclairage précieux sur les usages et les attentes pour l'avenir de Bulle et de ses quartiers.

UN ÉCLAIRAGE CONCRET SUR LE TERRAIN

Pour approfondir ces résultats, des balades diagnostiques ont été organisées entre octobre et novembre 2025 dans les secteurs de la ville ayant suscité un nombre important de réponses. Plus de 60 personnes constituant un échantillon représentatif de la population y ont pris part, apportant un éclairage concret grâce à leur connaissance du terrain. Ces échanges ont permis d'identifier plus finement les forces et les potentiels d'amélioration des quartiers.

L'ensemble des contributions a été synthétisé sous forme de fiches diagnostiques et d'un rapport détaillé du sondage, consultables sur le site internet communal. Ces éléments constituent une base essentielle pour définir les priorités du futur PAL. La Ville de Bulle remercie chaleureusement toutes les personnes ayant participé au sondage et aux balades pour leur implication, le temps investi et la richesse des différents apports. Les résultats ont été transmis aux mandataires en charge de la révision générale du PAL afin que les enseignements de la dé-

marche soient intégrés dans les réflexions du projet en cours d'élaboration qui servira de base à la nouvelle mouture du PAL.

LA DÉMARCHÉ SE POURSUIT

La démarche participative se poursuivra avec un atelier thématique prévu d'ici fin 2026. Il permettra de travailler le projet et d'échanger sur la manière dont les résultats du diagnostic y sont intégrés. Les personnes s'étant manifestées au travers du sondage seront recontactées en vue d'y participer. Une restitution globale de la démarche participative sera ensuite proposée. La révision générale du Plan d'aménagement local devrait aboutir en 2029. Elle sera présentée lors d'une exposition publique, accompagnée des résultats de l'ensemble de la démarche participative. D'ici là, la Ville de Bulle continuera d'informer régulièrement la population de l'avancement du projet. Par cette approche, la Ville confirme sa volonté de renforcer la participation citoyenne aux processus d'aménagement et de favoriser une planification transparente, inclusive et en phase avec les attentes de ses habitant-e-s.

